

**Motion déposée par les professeurs et les parents d'élèves**  
**au CA du 4/07/2011**

Les enseignants, l'équipe éducative et les parents d'élèves sont consternés d'apprendre, en cette fin d'année scolaire, la fermeture de la cinquième classe de seconde dont l'ouverture nous avait été officiellement annoncée le 3 mai dernier, ainsi que le remplacement d'une Terminale Scientifique à 35 par une TS à 24.

Concernant la classe de Seconde :

Déjà, en juillet 2010, puis en septembre, l'inscription d'un bon nombre d'élèves a été refusée, suite à la fermeture de la cinquième classe de seconde. De surcroît, les 4 classes restantes étaient à 35 élèves, ce qui implique des conditions d'enseignement difficiles.

Mais, le plus surprenant, et le plus incompréhensible, c'est que ces élèves qui auraient dû être inscrits au lycée Jean Moulin l'ont été dans le lycée voisin (E. Brontë de Lognes), provisoire et en préfabriqué, déjà en sureffectif de deux classes de seconde comparé à sa capacité d'accueil !

Pour mémoire à la rentrée 2007, le lycée Jean Moulin comptait six classes de seconde. Il atteint, aujourd'hui, un seuil critique minimum d'élèves qui aurait pu être évité si les 6 classes de seconde avaient été maintenues.

De plus, le rectorat a pris la décision d'ouvrir une 13ème seconde au lycée voisin Martin Luther King de Bussy saint Georges, déjà en sureffectif lui aussi !

Les enseignants et les parents d'élèves dénoncent les choix effectués par le rectorat de maintenir des lycées en sureffectif alors que le lycée Jean Moulin voisin est en sous effectif.

Concernant la classe de Terminale Scientifique :

La décision de transformer la classe à 35 élèves en une classe à 24 est là aussi inattendue et inexplicable. Les TS sont prévues toutes les deux avec un effectif de 24 élèves. Nous avons déjà 48 de nos élèves arrivant des deux classes de 1<sup>ère</sup>S qui sont inscrits. Doit-on comprendre que les doublants qui souhaitent s'inscrire au lycée Jean Moulin verront leur demande refusée ? Ainsi ils seront obligés de s'inscrire en dehors de leur établissement d'origine ce qui risque de les perturber et compromettre leur réussite. Comment, humainement, justifier ce refus face à des élèves qui viennent d'échouer au Baccalauréat ?

Le personnel du lycée et les parents d'élèves s'opposent à cette décision qui va à l'encontre de l'implication et des efforts de nos élèves pour obtenir le Baccalauréat avec des résultats plus qu'honorables.

La diversité de l'offre proposée au lycée Jean Moulin, notamment les options qu'on ne trouve pas ailleurs (option théâtre, chinois, section européenne allemand...), se trouve mise en péril par des effectifs faibles menaçant ainsi la pérennité de l'établissement et la qualité de la formation des élèves.

Le personnel du lycée et les parents d'élèves s'opposent à ces décisions de réduction du nombre de classes qui risquent de réduire à néant la dynamique de réussite au sein de notre établissement .

En conséquence, les enseignants et parents d'élèves ont décidé de quitter le CA pour protester contre ces décisions arbitraires allant à l'encontre de la survie du lycée Jean Moulin.

Nous demandons donc, instamment, de maintenir l'ouverture de cette précieuse cinquième classe de seconde et de conserver une capacité de 35 élèves pour au moins une des classes de Terminale Scientifique, afin d'assurer la pérennité du Lycée Jean Moulin et de ne pas pénaliser les élèves.